

HARMONISATION DES CCF E13 et E33

E33 : Conduite d'action d'éducation à la santé

<u>Objectifs AVANT</u>	<u>Objectifs APRES</u>
Même date de début des cours sur l'éducation à la santé (fin de 1 ^{ère} ou début de terminale ?) Quand et comment le projet est-il travaillé ? En autonomie ? En cours ? Choix des thèmes à mettre en commun avec les collègues ? Thèmes tous différents sur une même classe ? Thème en lien avec le projet professionnel ? Document commun ? Convention ou pas ? Dans la préparation de l'oral : revoir les savoirs associés (flash-cards par groupes ?) Lecture commune des dossiers entre les différents membres des jurys et harmonisation des attentes.	Bilan « à chaud » et une harmonisation des notes entre jurys et inter-établissements. Bilan avec recueil de l'avis des élèves concernant la constitution du dossier et la présentation orale.

E13 : Projet d'accompagnement

<u>Objectifs AVANT</u>	<u>Objectifs APRES</u>
Créer un document type à destination des structures (tuteurs, équipe encadrante...), éventuellement envoyé par voie postale à la structure ou joint au livret de stage, spécifiant les besoins d'accès au dossier du résident concerné (respect du secret professionnel) et les modalités du projet d'accompagnement, ainsi que la marche à suivre pour l'élève en cas d'absence de projet de vie dans la structure (création par l'élève lui-même de l'action en fonction des besoins, des souhaits et des capacités de la personne). Retour ½ journée à mi-stage pour débriefer sur l'avancée du projet. Harmonisation des conditions de rédaction du dossier (intervention éventuel du professeur de Lettres-Histoire ?, réalisation en salle informatique ?, autonomie ?, méthodologie en AP ?) Lecture commune des dossiers entre les différents membres des jurys et harmonisation des attentes.	Bilan « à chaud » et une harmonisation des notes entre jurys et inter-lycées. Bilan avec recueil de l'avis des élèves concernant la constitution du dossier et la présentation orale

Concernant ces deux épreuves, « les commissions d'évaluation sont de deux membres, un professeur de la spécialité, et dans la mesure du possible un professionnel (ou un enseignant de la spécialité) ».

Si possible, essayer de faire des « échanges » d'enseignants entre établissements.

Voir pour un éventuel dédommagement des frais de transport pour les professionnels extérieurs ?